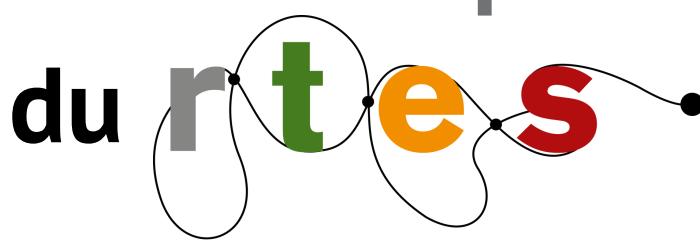


# Les Points de RepèreESS



En quelques pages, ces documents synthétiques permettent de faire le point sur un sujet et ses enjeux. Ils sont régulièrement actualisés.

1

L'économie sociale et solidaire et les collectivités locales  
> Points de repères

"L'économie sociale et solidaire est un modèle économique à part entière, apportant des réponses aux besoins de nos territoires."

(Déclaration commune du réseau de collectivités locales, mars 2018)

Actualisé en juillet 2019

Septembre 2015

rtes

Quels rôles des collectivités dans la mise en œuvre d'une **politique ESS** et quels axes d'interventions possibles ?  
*Actualisé en juillet 2019*

3

Les Scic et les collectivités  
> Points de RepèreESS

La loi sur l'ESS, votée le 31 juillet 2014, encourage le développement des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif. Elle permet aux collectivités d'intervenir jusqu'à 50% au capital des Scic (contre 20% précédemment). Quelles sont les conditions pour une collectivité d'accompagner la création de Scic ?  
► Quelles formes peut prendre le soutien d'une collectivité à une Société Coopérative d'Intérêt Collectif ?  
► Quelles sont les questions à se poser pour une collectivité avant d'investir au capital d'une Scic ?

Actualisé en juillet 2019

rtes

leScop

2

La loi sur l'économie sociale et solidaire  
> Points de RepèreESS

Retrouvez "les grandes étapes de la construction de la loi ESS" et "la loi ESS et ses décrets" sur [www.tees.fr](http://www.tees.fr)

Actualisé en juillet 2019

Actualisé en juillet 2019

rtes

Cette synthèse de la **loi ESS** votée en juillet 2014 présente notamment les principales dispositions qui concernent particulièrement les collectivités.  
*Actualisé en juillet 2019*

4

Les modes de contractualisation collectivités/acteurs de l'ESS  
> Points de RepèreESS

Subvention, conventions pluriannuelles d'objectifs, appel à projet, recours d'entreprises, marché public, délégation de service public... Les modes de contractualisation entre collectivités et acteurs de l'ESS et collectivités sont divers mais ne sont pas équivalents. Quels sont les modes de contractualisation possibles ? À quelles conditions une subvention sera-t-elle compatible avec la réglementation européenne ?  
Le recours à une approche publique apporte-t-il plus de garantie juridique ?

D'appui sur les dernières évolutions législatives, sur la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux relations entre pouvoirs publics et associations et sur les dernières publications publiées sur ce thème par la RTEES et sur des pratiques de collectivités, voici quelques points de repère à destination des élus et techniciens.

Actualisé en mars 2017

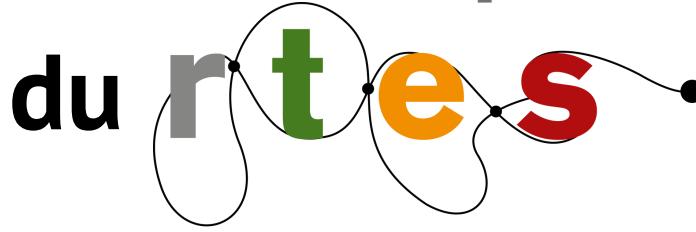
rtes

Quel rôle des collectivités dans le développement des **SCIC** ? Réalisé avec le soutien de la CG Scop, à partir de quelques exemples concrets.  
*Actualisé en juillet 2019*

Retrouvez également la version spécifique Ile-de-France - *Octobre 2019*

Présentation des différents **modes de partenariat et de contractualisation** possibles entre acteurs de l'ESS et collectivités.  
*Actualisé en mars 2017*

# Les Points de RepèreESS



**5** • Marchés publics & ESS

Actualisation suite à la réforme de la commande publique du 1er avril 2019  
> Points de RepèreESS

La commande publique continue d'engager des réformes pour le développement d'une économie plus solidaire. Le Plan National d'Action pour l'Objectif Public Durable 2015-2020 affiche des objectifs ambitieux : 50% de marchés sociaux et 50% de marchés solidaires, moins une disposition sociale et 50% de marchés dotés d'au moins une mission sociale.

Le nouveau cadre est aujourd'hui favorable, avec la réforme de la commande publique engagée en avril 2018 et arrivée à son terme avec l'entrée en vigueur du code de la commande publique au 1er avril 2019.

Cette réforme facilite les responsabilités éthiques et environnementales (directive 2014/24/UE et 2014/25/UE) - transposées dans un premier temps via l'ordonnance de 2018 et le décret de 2018 - qui pour objectifs majeurs fixent l'obligation de faire évoluer les acheteurs publics pour favoriser le commerce public aux PME et de favoriser les bénéfices sociaux et environnementaux.

La Direction des Affaires Juridiques assure la veille réglementaire notamment sous forme de fiches conseils à destination des acheteurs publics.

Ce Point de RepèreESS synthétise pour les collectivités territoriales les principales leviers pour le développement de l'ESS de manière régulière et sans discrimination entre les différents modes de contractualisation entre collectivités et acteurs de l'ESS.

Il existe aussi l'A3 qui est une autre écriture du Point de RepèreESS en version PDF.

Ce Point de RepèreESS appelle à être utilisé de manière régulière et sans discrimination entre les différents modes de contractualisation entre collectivités et acteurs de l'ESS.

Aout 2021

Quels sont les principaux leviers pour le développement de l'ESS apportés par l'entrée en vigueur du code de la **commande publique**

Actualisé en août 2022

**8** • Commerce équitable & collectivités  
> Points de RepèreESS

Depuis plus de quinze ans, le commerce équitable propose de réduire les inégalités sociales et environnementales engendrées par le commerce mondial. Il permet aux agriculteurs et petits producteurs locaux et renouvelables pour vivre dignement de leur travail et adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. C'est pourquoi le Centre traditionnellement sur les relations commerciales Nord-Sud, la France, a été transformé en Centre de Commerce Équitable et de commerce équitable et solidaire. Nord-Sud et Paris ont permis l'émergence du SPASER.

De nombreuses collectivités engagent en faveur du commerce équitable, en l'illustrant par exemple dans leurs chartes de développement durable, dans leurs stratégies de développement social et Économique Responsable (SPASER), et en intégrant dans leurs achats publics des critères de promotion des achats socialement et solidairement.

Mais comment aller plus loin ? Comment faire du commerce équitable social et solidaire ?

Le cadre réglementaire tout comme les mouvements clefs incitent aujourd'hui les collectivités territoriales à renforcer leur engagement en faveur du commerce équitable.

Juin 2020

Comment faire du **commerce équitable** un véritable outil d'accompagnement de la transition écologique et solidaire ?  
Réalisé en partenariat avec Commerce Équitable France.  
Juin 2020

**6** • La co-construction des politiques publiques  
> Points de repèreESS

La co-construction des politiques publiques est de plus en plus affirmée comme une dimension importante.

La nécessaire logique de la co-construction de la politique publique entre les acteurs de l'ESS (l'Etat, les collectivités territoriales, les acteurs de l'ESS) et l'Ecole et le Citoyenneté (décembre 2016). Les dernières études et recherches montrent que les politiques publiques avancées par des élus locaux, souvent renforcées dans le champ de l'ESS.

Concernant l'importance des dimensions renouvelées des modes d'action publique, le RTEES publie ce Point de RepèreESS pour donner une visibilité aux bonnes pratiques et expériences. Elle a été présentée en novembre 2018. Ce Point de RepèreESS présente quelques points clés qui ressortent de cette recherche-action.

Après deux années de recherche-action ayant donné lieu à l'organisation de plusieurs rencontres, une étude a été réalisée par Laurence Frassetto et Daniel Gobert pour identifier les bonnes pratiques et expériences. Elle a été présentée en novembre 2018. Ce Point de RepèreESS présente quelques points clés qui ressortent de cette recherche-action.

rtes

Aout 2019

Ce document s'intéresse à la **co-construction** des politiques publiques, une démarche qui ambitionne de renouveler les modes d'action publique, notamment dans le champ de l'ESS.

Actualisé en avril 2019

**9** • Les SPASER  
Schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables  
> Points de RepèreESS

Ainsi encouragent les acheteurs publics dans la voie des achats socialement et écologiquement responsables. C'est pourquoi le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

Cet article instauré par l'article 13 de la loi de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire a été modifié par la loi de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et la loi de 2016 sur la Climat et Résilience.

La commande publique, en France, représente entre 15 et 20 % du PIB. Elle joue donc un rôle important dans les transitions éconómiques, sociales et environnementales.

Environ 150 collectivités territoriales sont concernées par l'obligation de mettre en place un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) d'ici fin 2020 selon le retraité du RTEES. En portant le SPASER peut être un outil structurant pour une commande publique responsable.

Quelques conseils et bonnes pratiques dans ce Point de RepèreESS.

Septembre 2021

Les schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables - SPASER constituent un outil structurant pour la commande publique responsable.  
Mars 2021

**7** • Le rôle des collectivités dans l'accès au foncier des acteurs de l'ESS  
> Points de RepèreESS

L'actualité de contractualisation des collectivités de l'ESS pour l'accès au foncier et à l'immobilier sont aujourd'hui nombreux : mais il existe également de nombreux exemples de collectivités qui collaborent avec une entreprise solidaire d'utilité sociale, conventionnée pour l'acquisition et la gestion d'un terrain.

Dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, suscité par une forte tension sur l'immobilier et le foncier dans les métropoles, les collectivités territoriales doivent trouver des stratégies innovantes pour répondre aux besoins locaux. Collectivités territoriales et acteurs de l'ESS doivent désormais (re) penser leur rôle dans le développement d'une économie sociale et solidaire et leur terrains de jeu communautaire.

Ce Point de RepèreESS a été réalisé en collaboration avec le BDCI. Cela concerne sur les acteurs de l'ESS et les collectivités territoriales.

Un autre étude réalisée en 2018 par le RTEES auprès de ses adhérents pour mieux appréhender les enjeux et pratiques des collectivités territoriales et acteurs de l'ESS dans l'acquisition et la gestion d'un terrain. L'étude a été présentée le 2 décembre 2018 à Lyon sur le thème : « Accès au foncier et à l'immobilier pour l'ESS : quelles stratégies et quelles meilleures pratiques ? » et a été formalisé dans un rapport intitulé « Accès au foncier et à l'immobilier pour l'ESS : quelles stratégies et quelles meilleures pratiques ? ». Ce rapport a été présenté au congrès de l'ESS à Rennes en juillet 2019.

Ensuite également, concernant également le texte publié (29 Septembre 2017) et le Point de RepèreESS « Accès au foncier des acteurs de l'ESS : Enjeux et leviers pour les collectivités territoriales et les acteurs de l'ESS ». Ce document a été réalisé par les collectivités et se basant notamment sur les échanges de séminaires organisés à Rennes en 2018.

rtes

Actualisé juillet 2019

Quelles modalités de contractualisation et quelles financements possibles des collectivités pour favoriser l'**accès au foncier** des acteurs de l'ESS ? Réalisé en collabo-ration avec la SCIC Cité PHARES.

Actualisé en juillet 2019

**10** • Collectivités & Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE)  
> Points de RepèreESS

Maintenant l'accent sur la coopération entre acteurs divers au service du développement des territoires, relevant de l'initiative privée et de l'Etat, les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) ont été créés dans le cadre de la loi de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Le PTCE, et plus largement des démarches de coopération territoriale, sont de plus en plus partagé. En effet, les collectivités territoriales, les acteurs de l'ESS et les entreprises, sont de plus en plus partenaires. En effet, les collectivités territoriales, les acteurs de l'ESS et les entreprises, sont de plus en plus partenaires. En effet, les collectivités territoriales, les acteurs de l'ESS et les entreprises, sont de plus en plus partenaires. En effet, les collectivités territoriales, les acteurs de l'ESS et les entreprises, sont de plus en plus partenaires. En effet, les collectivités territoriales, les acteurs de l'ESS et les entreprises, sont de plus en plus partenaires.

Les collectivités locales ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de ces démarches. Sans aucun doute précurseurs de ces démarches, les collectivités territoriales et les acteurs de l'ESS sont un partenariat important des collectivités, les acteurs de l'ESS et les entreprises, contribuant à la transformation de l'ESS et l'économie territoriale.

Février 2021

Ce document présente l'actualité de la démarche des **Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE)** et le rôle des collectivités en s'appuyant sur quelques exemples.  
Mars 2022